

# LA LETTRE DU CRTA POLE D'INNOVATION

N°1 : Octobre 2007

*Le CRTA est un organisme de formation et de conseil labellisé Pôle d'Innovation depuis 1996. Sa mission est d'assister le développement des petites entreprises en favorisant la mise en place de solutions innovantes au sein de ces entreprises. Ses actions prennent la forme de la communication, de la création d'outils méthodologiques, de la formation et de l'information, ainsi que de l'assistance directe individuelle et de l'accompagnement. Ses domaines de compétences couvrent l'organisation (maintenance, sécurité, gestion de production, qualité, environnement), la technologie (électricité, automatismes) et la communication. Son équipe est à votre écoute afin de vous faire profiter de son expérience et de son savoir faire.*



## AU SOMMAIRE

### Actualité

- Le guide de la CAO/CFAO
- L'outil de diagnostic maintenance
- La journée portes ouvertes

### Informations

- Les enjeux de la formation
- Informations utiles/veille
- Liens utiles
- Pour nous joindre

☞ Retrouvez les activités du CRTA sur notre site Internet :

[www.crt-a-avignon.com](http://www.crt-a-avignon.com)

## ● Le guide de la CAO/CFAO

Les outils de dessin et de fabrication assisté par ordinateur (**DAO, CAO, CFAO**) ne sont pas exclusivement réservés aux très grandes entreprises : de nombreuses applications peuvent permettre à des TPE d'améliorer la qualité de leurs prestations ainsi que leur rentabilité.

Réalisé sous la direction du Centre de Formation des Métiers et de l'Innovation, en collaboration avec l'ISM et le CRTA le guide en ligne présente ces outils, leur intérêt, les applications qu'ils proposent. Ce guide vous offre en outre la possibilité de réaliser un **diagnostic** de votre besoin dans ce domaine et de vos capacités à le réaliser. Vous pouvez y accéder à l'adresse Internet suivante :

<http://ism.infometiers.org/kiosque/publications/guide/cfao>

*Vous êtes une petite entreprise, vous avez un projet d'acquisition d'un outil informatique de conception, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement de deux jours par le CRTA, financé au titre du pôle d'innovation. Notre mission est de vous aider.*

☞ pour en savoir plus : Jean-Pierre GRAFF, CRTA [jean-pierre.graff@crtc-avignon.com](mailto:jean-pierre.graff@crtc-avignon.com)

## ● Le diagnostic maintenance

Vous voulez mettre en place, ou améliorer votre **politique de maintenance**, faire l'expérience de nouveaux outils ou méthodes, le CRTA vous propose son aide :

- 1) Diagnostic de votre système de maintenance à l'aide de l'outil de **diagnostic** en ligne créé par le CRTA <http://gii.polytech.up.univ-mrs.fr/deuterium> et analyse du résultat par notre expert, avec l'élaboration d'un plan d'action.
- 2) **Accompagnement** à la mise en place de la politique de maintenance selon le plan validé par le chef d'entreprise : notre expert vous conseillera sur la meilleure façon de procéder en termes de maintenance technique, mais également réglementaire.

☞ pour en savoir plus : Thierry JAKUSIC, CRTA [t.jakusic@crtc-avignon.com](mailto:t.jakusic@crtc-avignon.com)

## ● La journée portes ouvertes

Venez faire plus ample connaissance avec le **Pôle d'Innovation** et ses missions. Si vous avez un projet d'innovation, venez nous en parler. Nous examinerons ensemble quelles sont les possibilités de développer votre projet et de le financer.

Le CRTA organise le **23 novembre 2007** une journée technique au cours de laquelle des ateliers d'information et de discussion vous seront proposés :

- |  |               |
|--|---------------|
| 1) La démarche environnementale, la gestion des déchets              | 09h00 à 10h30 |
| 2) Le brevet, la propriété industrielle, comment ça marche           | 11h00 à 12h30 |
| 3) Le diagnostic maintenance (voir ci-dessus)                        | 14h00 à 15h30 |
| 4) L'habilitation électrique et le document unique : que dit la loi. | 16h00 à 17h30 |

Différents "Points information" animés par des experts seront à votre disposition.

Une collation vous sera offerte à 13 heures.

(Programme complet ci-dessous)

☞ pour en savoir plus : Jean-Pierre GRAFF, CRTA [jean-pierre.graff@crtc-avignon.com](mailto:jean-pierre.graff@crtc-avignon.com)

## ● Les enjeux de la formation

L'innovation dans l'entreprise est très souvent assimilée à une avancée technologique. Certainement. Mais innover c'est aussi adopter des méthodes, des outils, une organisation nouvelle pour l'entreprise. A cet égard, la **formation des salariés** constitue très souvent une forme d'innovation :

- \* la formation fait partie de la **stratégie de développement**
- \* la formation apporte des connaissances nouvelles, des savoir-faire nouveaux dans l'entreprise
- \* la formation est source de progrès et d'efficacité

**Le plan de formation** est l'outil indispensable permettant de réaliser la parfaite adéquation entre les besoins de l'entreprise et l'évolution du personnel.

*Le CRTA peut vous conseiller dans l'élaboration de votre plan de formation.*

👉 pour en savoir plus : Michèle HENRY, CRTA [m.henry@crt-a-avignon.com](mailto:m.henry@crt-a-avignon.com) 04 90 13 46 00

## ● Informations utiles/Veille

### Le bruit dans les entreprises

Le bruit est une nuisance, mais peut aussi devenir un danger auquel une exposition quotidienne peut mener à des problèmes auditifs. Quelles sont les limites, quelle est la prévention. C'est ce qu'explicite le décret N° 2006-892 du 19 juillet 2006.

	Moyenne sur 8 heures	Valeur crête
Valeur limite d'exposition en dB (décibels)	<b>87</b>	<b>140</b>

	ALERTE	DANGER
Seuil pour une moyenne sur 8 heures	<b>80</b>	<b>85</b>
Seuil pour une valeur crête	<b>135</b>	<b>137</b>
Obligation de :	<b>Moyens</b>	<b>Sécurité</b>
EPI (bouchons ou casque anti-bruit)	Facultatif, mais recommandé	Obligatoire
Signalisation	Facultative	Obligatoire avec réglementation des accès
Examen audiométrique	Préventif recommandé	Contrôle systématique

En cas de doute ou de risque avéré, le médecin du travail doit être consulté afin de pouvoir dépister de manière préventive toute perte d'audition du travailleur.

La mesure du niveau sonore est recommandée.

Le CHSCT est informé et des formations spécifiques peuvent être organisées.

## Savoir lire une fiche de données de sécurité (FDS)

L'existence des **Fiches de Données de Sécurité** est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> avril 1988. L'arrêté du 5 janvier 1993 et l'article R.231-53 du Code du Travail en fixent la structure en **16 rubriques**. Elles concernent les produits ou substances à risque et sont rédigées par les **fabricants** qui doivent les mettre gratuitement à la disposition des utilisateurs. Ceux-ci sont alors à même **d'identifier les risques** engendrés par leur manipulation et de prendre les précautions qui s'imposent.

Notons que pour les produits classés (médicaments, cosmétiques, denrées alimentaires, ...) une réglementation spécifique n'oblige pas la fourniture de FDS.

Les FDS sont **consultables** par les travailleurs, le chef d'entreprise, le responsable sécurité, le médecin du travail, le CHSCT, les délégués du personnel, ...

### **Une FDS comporte 16 rubriques réglementaires :**

- 1) L'identification du produit (désignation commerciale, code, référence, ...)
- 2) La composition du produit (liste des composants, pourcentages, ...) dans la limite de la confidentialité
- 3) L'identification des dangers (dangers par inhalation, danger par contact cutané, danger par projection dans les yeux, danger par ingestion et danger pour l'environnement). Les dangers sont listés et évalués
- 4) Description des 1<sup>er</sup> secours en cas d'urgence
- 5) Mesures de lutte contre l'incendie inflammabilité, explosivité, type d'extincteur à utiliser, nature des fumées, ...)
- 6) Mesures en cas de dispersion accidentelle (mesures pour les personnes, pour l'environnement, méthodes de nettoyage et de récupération)
- 7) Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation (contrainte des locaux, incompatibilités, température, humidité, contraintes ATEX, ...)
- 8) Contrôle de l'exposition et protection individuelle (valeurs limites ou moyennes d'exposition, ventilation, EPI, mesures d'hygiène, ...)
- 9) Propriétés physico-chimiques du produit
- 10) Stabilité et réactivité chimique du produit (produits issus de la décomposition, ...)
- 11) Informations toxicologiques (maladies engendrées)
- 12) Informations eco-toxicologiques (effets produits sur l'environnement)
- 13) Possibilité d'élimination des déchets (élimination du produit, des résidus, de l'emballage avec référence à la réglementation)
- 14) Informations pour le transport (existence d'une réglementation spécifique)
- 15) Informations réglementaires (rappels sur les règlements, les obligations, la formation, les restrictions, l'étiquetage, les phrases de risque, ...)
- 16) Autres informations (coordonnées des rédacteurs, date, révisions, ...)



Inflammable



Nocif - Irritant



Environnement



Comburant



Explosif



Toxique



Corrosif



## ● Liens utiles

- le site du CRTA : [www.crt-a-avignon.com](http://www.crt-a-avignon.com)
- le site de la Chambre de Métiers [www.cm-avignon.fr](http://www.cm-avignon.fr)
- le site de l'ISM [www.ism.asso.fr](http://www.ism.asso.fr) ou [www.infometiers.org](http://www.infometiers.org)
- le site du RDT [www.rdt-paca-org](http://www.rdt-paca-org)  
(Réseau développement Technologique)

## ● Pour nous contacter

CRTA : Centre de Ressources de Techniques Avancées  
9 avenue de l'étang  
84000 AVIGNON

tél : 04 90 13 46 00  
fax : 04 90 13 46 09

Michèle HENRY [m.henry@crt-a-avignon.com](mailto:m.henry@crt-a-avignon.com)  
Virginie LARGAUD [v.largaud@crt-a-avignon.com](mailto:v.largaud@crt-a-avignon.com)  
Thierry JAKUSIC [t.jakusic@crt-a-avignon.com](mailto:t.jakusic@crt-a-avignon.com)  
Jean-pierre GRAFF [jean-pierre.graff@crt-a-avignon.com](mailto:jean-pierre.graff@crt-a-avignon.com)

site Internet : [www.crt-a-avignon.com](http://www.crt-a-avignon.com) (vous y trouverez un plan d'accès)

## Le CRTA

VOUS invite

**le 23 Novembre 2007**

A la **Journée Technique** du Pôle d'Innovation

Participez aux **conférences suivantes** :

➤ **Conférence : « ENVIRONNEMENT »** 9h à 10h30

**Points abordés** : La mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement est aujourd'hui au cœur des priorités.

Comment à son niveau et avec ses moyens peut-on initier et contribuer à une gestion de l'environnement ?

Quelles sont les normes applicables ? Qu'exige la réglementation ? Comment gérer mes déchets ? Quelle est la valeur ajoutée d'une démarche environnementale ?

Animée par Virginie LARGAUD : [v.largaud@crta-avignon.com](mailto:v.largaud@crta-avignon.com)

Inscription :  OUI  NON

➤ **Conférence : « PROPRIETE INDUSTRIELLE »** 11h à 12h30

**Points abordés** : Vous êtes à l'origine d'innovations, de créations esthétiques, d'une nouvelle image ou d'un nom pour votre entreprise ? Quels que soient votre projet et votre domaine d'activité, ce que vous inventez ou concevez mérite d'être protégé. L'INPI vous informe sur les différentes voies de protection : brevet, secret, marques, dessins&modèles

Animée par Marie Anne LUBERNE : [mluberne@inpi.fr](mailto:mluberne@inpi.fr)

Inscription :  OUI  NON

➤ **Collation offerte à 13h**

*Aux personnes souhaitant rester sur place entre 13h00 et 14h00, une collation sous forme de buffet leur sera offerte. Merci de le signaler sur le coupon réponse. Vous pourrez vous entretenir avec nos consultants !*

➤ **Conférence : « MAINTENANCE »** 14h à 15h30

**Points abordés** : Le CRTA a conçu un outil en ligne permettant de diagnostiquer l'organisation de votre maintenance afin de mettre en place un plan d'actions vous permettant de moins subir les arrêts de production. Venez le découvrir de façon à appréhender les différentes étapes à suivre !

Animée par Thierry JAKUSIC : [t.jakusic@crta-avignon.com](mailto:t.jakusic@crta-avignon.com)

Inscription :  OUI  NON

➤ **Conférence : « SECURITE »** 16h à 17h30

**Points abordés** : Le document unique et les habilitations électriques

Quelles sont mes obligations et mes responsabilités en tant que chef d'entreprise au regard de la loi sur la sécurité au travail ?

Mon document unique est-il conforme ?

Mes salariés en contact avec l'électricité sont-ils habilités ? Faut-il renouveler cette habilitation ?

Animée par Jean-Pierre GRAFF : [jean-pierre.graff@crta-avignon.com](mailto:jean-pierre.graff@crta-avignon.com)

Inscription :  OUI  NON

**Venez nous faire partager vos projets de développement.**

Nous mettrons à votre disposition des **tables rondes** animées par nos partenaires, et vous donnerons des possibilités de rendez vous personnalisés avec des experts

### Les "Tables Rondes"

➤ **Le CRTA et ses missions:**

Présentation des missions des Pôles d'Innovation : les actions collectives et individuelles d'aide à l'innovation.

Contact : [jean-pierre.graff@crta-avignon.com](mailto:jean-pierre.graff@crta-avignon.com) ou [m.henry@crta-avignon.com](mailto:m.henry@crta-avignon.com)

➤ **Le Réseau de Diffusion Technologique :**

En savoir plus sur les aides financières mises à votre disposition (PTR / PER).

Contact : Mr DALBY - [dalby@mediterranee-technologies.com](mailto:dalby@mediterranee-technologies.com)

➤ **L'INPI :**

Informations sur le dépôt de brevet et la Propriété Industrielle.

Contact : Mme LUBERNE - [mluberne@inpi.fr](mailto:mluberne@inpi.fr)

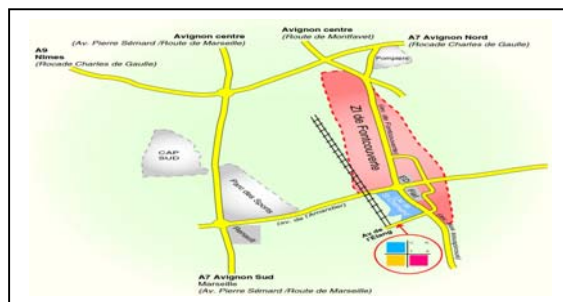
➤ **PFT du Languedoc Roussillon :**

La Thermographie Infra rouge au service des économies d'énergie (Document Q19, Bilan thermique, énergies renouvelables).

Contact : Mr PEJAIRE - [pft30bagnols@wanadoo.fr](mailto:pft30bagnols@wanadoo.fr)



Nous vous accueillerons dans nos locaux :  
Centre de Ressources de Techniques Avancées  
9 avenue de l'étang - 84000 Avignon



Pour des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter au : N° de téléphone : **04 90 13 46 00**

**BULLETIN D'INSCRIPTION A COMPLETER ET A RETOURNER PAR FAX AU N : 04-90-13-46-09**

Madame / Monsieur : .....

Fonction : .....

Société : .....

Code NAF : .....

Secteurs Activités : .....

Inscrite aux répertoires des Métiers :  OUI  NON

Participera à la collation :  OUI  NON